



RAPPORT DE GESTION ANNUEL - 2021

ARC ACTIONS RENDEMENT
OPCVM RELEVANT DE LA DIRECTIVE 2009/65/CE

Tableau de bord des marchés financiers, 31 décembre 2021



Sources : Bloomberg, Financière de l'Arc.

Revue des événements de l'année 2021

L'année 2021 aura de nouveau été rythmée par les hauts et les bas liés à la Covid-19. En effet, de nouvelles mesures de restriction visant à contenir la propagation du virus ont continué d'être instaurées début 2021, les taux de nouvelles infections ayant augmenté de manière significative fin 2020. Puis les craintes sanitaires se sont quelque peu estompées en février, avec la perspective d'une accélération des campagnes de vaccination, ravivant ainsi l'appétit pour le risque. Cependant, en mars, les données sanitaires, qui trahissaient une nouvelle accélération de l'épidémie au niveau mondial, ainsi que l'instauration de nouvelles mesures pour tenter d'endiguer cette propagation (notamment en Europe) ont conduit les investisseurs à une certaine prudence. En mai, l'annonce du déconfinement

dans plusieurs pays a permis au marché de regagner un certain optimisme qui aura été de courte durée. En effet, les craintes concernant la propagation du variant Delta et ses conséquences sur le rythme de croissance mondial ont occupé de plus en plus l'esprit des investisseurs dès le mois de juin. L'annonce en novembre de l'apparition d'un nouveau variant sud-africain : Omicron, la résurgence des cas de COVID et la situation préoccupante dans les pays d'Europe du Nord et en Allemagne ont de nouveau alimenté le sentiment d'inquiétude en cette fin d'année.

Les effets du Covid-19 sur l'économie ont perduré en 2021. En effet, la pénurie liée aux dislocations au niveau des chaînes de production a entraîné une forte remontée de l'inflation mondiale. Toute la question a tourné autour du côté durable ou passager de cette dernière. Tout ceci a rendu le travail des banques centrales mondiales très difficile. Leur communication a été plus que jamais délicate et importante. Et leurs hésitations à agir se sont fait sentir. Au cours du premier semestre, les banques centrales ont maintenu leur politique d'achats d'actifs et ont continué à fournir une liquidité abondante, qui n'entraîneraient, selon la Fed et la BCE, qu'une hausse transitoire de l'inflation. En juillet, la BCE a ajusté sa stratégie sans pour autant durcir sa politique monétaire : le taux d'inflation peut désormais dépasser de façon temporaire les 2 %, envoyant ainsi par la même occasion un nouveau signal accommodant au marché. Fin août, la Fed a contribué à alimenter le mouvement haussier sur les taux avec l'annonce de Jérôme Powell, le 27 août au symposium de Jackson Hole, sur la possible diminution des achats d'actifs en 2021 si les niveaux d'emploi et d'inflation le permettent. Le mois de septembre aura été important : en effet, l'évènement majeur attendu par les investisseurs était en réalité le discours de Jérôme Powell sur la politique d'achat d'actifs de la Fed : elle continuera ses rachats d'actifs jusqu'à ce que de nouveaux progrès substantiels aient été réalisés vers ses objectifs d'emploi maximum et de stabilité des prix. Elle a néanmoins ouvert la voie à une réduction prochaine de ses achats d'actifs. La hausse des prix de l'énergie observée en octobre a continué d'alimenter les spéculations quant au côté non transitoire de l'inflation. La présidente de la BCE a, quant à elle, concédé que la poussée de l'inflation sera « plus longue que prévue » mais néanmoins temporaire lors de la conférence de presse faisant suite à la dernière réunion de la BCE. La fin d'année aura été mouvementée sur les marchés financiers. Les déclarations de la Fed étaient particulièrement surveillées, notamment sa position sur l'inflation et l'emploi. Selon Jérôme Powell, l'économie américaine est assez solide et le marché de l'emploi assez vigoureux pour supporter un ralentissement soutenu de sa politique d'assouplissement quantitatif qui prendra fin en mars 2022. De plus, les marchés devraient connaître trois hausses de taux directeurs de la part de la réserve fédérale en 2022 puis en 2023. La recrudescence de la pandémie et l'arrivée du variant Omicron en Europe n'a pas empêché la Banque d'Angleterre de relever ses taux directeurs. La BCE a, quant à elle, affirmé la fin progressive de son programme de rachat d'actifs qui avait été mis en place pour lutter contre les précédentes vagues de COVID. Elle conservera néanmoins quelques marges de manœuvres en maintenant son programme de rachat préexistant.

Impact sur les marchés financiers

Les indices boursiers ont évolué au cours de l'année 2021 selon l'évolution de la crise sanitaire et le déploiement de vaccins efficaces. Celui-ci a été réalisé très tôt aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Israël, alors que les doses ont cruellement manqué au cours du premier trimestre dans l'Union européenne et ont été quasi inexistantes dans les pays pauvres et émergents. Ce retard dans la campagne vaccinale explique, tout d'abord, les révisions à la baisse des prévisions de la croissance du PIB dans la zone euro pour 2021 jusqu'à fin avril à 4 % contre 4,30 % initialement, et ensuite la constante révision à la hausse de celles-ci pour atteindre 5,10% en fin d'année. Dans ce contexte, on comprend pourquoi les marchés actions ont peu évolué au cours des premières semaines de l'année, pour accélérer par la suite, avec la montée en puissance des campagnes vaccinales au printemps. L'émergence du variant Delta durant l'été a modifié la trajectoire de cette reprise, sans toutefois l'incurver, à cause de l'efficacité des vaccins contre cette souche du SARS-CoV-2, empêchant la saturation des hôpitaux. En revanche, les investisseurs ont dû faire face à de nombreux défis, notamment celles qui ont concerné toute la chaîne d'approvisionnement mondiale avec des pénuries de composants et de moyens humains. Ce déficit de l'offre par rapport à une demande de plus en plus forte, a contribué à rendre le rebond d'une inflation pas aussi transitoire que le prétendaient les banques centrales. La hausse des prix a ainsi atteint en fin d'année 7 % aux États-Unis et 5 % en zone

euro. Tous ces éléments expliquent la bonne performance des bourses sur 2021, avec des fortes disparités entre les valeurs et des périodes de rotation sectorielle très marquées. Ainsi, les cycliques et les financières ont été favorisée jusqu'en juin, pour être ensuite délaissées en faveur des valeurs de croissances et défensive durant l'été avec le ralentissement de la croissance, la baisse des taux longs et les pénuries provoquées par des ruptures dans la chaîne d'approvisionnement. Cette aversion s'est inversée de nouveau au cours de l'automne, favorisant de nouveau les valeurs cycliques et financières. Le millésime 2021 peut être ainsi considéré comme un excellent millésime associé avec de belles performances pour les principaux indices boursiers européens qui se situent entre 14 et 15 % pour les plus basses (Footsie et Dax) et jusqu'à 28,9 % pour l'indice CAC, porté par l'enthousiasme sur les valeurs du luxe (LVMH, Hermès International et Kering).

POLITIQUE DE GESTION

Performances

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2021, ARC ACTIONS RENDEMENT affiche une hausse de 23,29 % contre une performance de 24,91% pour son indice de référence (Stoxx Europe 600 Net Return). Sur un an, la volatilité du FCP est de 12,73 % (en pas quotidiens) contre 12,49 % pour l'indice.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Conformément à notre philosophie de gestion, au 31/12/2021, le portefeuille est resté pleinement investi avec un investissement actions de 98,3 % et diversifié en nombre de valeurs (50 titres et les dix premières positions représentaient 30 % du portefeuille).

Notre exposition nette actions (comprenant les produits dérivés et les OPC) est identique, à 98,3 % au 31/12/2021.

Enfin, le FCP présente une exposition aux devises hors euro de 18,97 % (max. 25 %), avec un investissement en titres éligibles au PEA de 85,70 % (min. 75 %).

En termes de capitalisation boursière, 5,4 % de l'actif du portefeuille est investi en « small et mid cap » (inférieur à EUR 5mds de capitalisation boursière, max 25 %) en date du 31/12/2021. La moyenne des capitalisations des sociétés en portefeuille s'élevait à 83 milliards d'euros.

Au 31/12/2021, le Fonds présente une poche de liquidités et quasi-liquidités faible (1,7 %) ce qui justifie le positionnement pleinement investi du portefeuille dans les conditions actuelles de marchés.

Les principaux contributeurs à la performance absolue du FCP sur l'année ont été les suivants :

Contributions

Sociétés	Contributions	Poids au 31/12/2021	Sociétés	Contributions	Poids au 31/12/2021
ASML HOLDING NV	1,50%	1,45%	IBERDROLA SA	-0,56%	0,00%
BNP PARIBAS	1,07%	2,08%	ADIDAS AG	-0,40%	2,08%
LVMH	1,07%	3,93%	SIEMENS ENERGY AG	-0,33%	0,00%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	1,03%	1,03%	PRUDENTIAL PLC	-0,33%	0,00%
ESSILORLUXOTTICA	1,03%	0,95%	UNIBAIL-RODAMCO SE & WF	-0,17%	1,52%

**Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Ces performances sont données à titre indicatif et s'apprécient à l'issue de la durée de placement recommandée*

Les succès du fonds en 2021 sont le reflet des rotations sectorielles et des thématiques porteuses évoquées dans les paragraphes précédents. Ainsi la pénurie des semi-conducteurs, les financières, le Luxe, les industrielles et les situations spéciales liées à une fusion-acquisition se retrouvent dans nos 5 meilleurs contributeurs, à l'image de ASML Holding, BNP Paribas, LVMH, Schneider Electric et Essilor Luxottica. En plus du haut de classement, on peut souligner la performance positive de Vivendi Universal, principalement liée à la réussite de l'introduction en bourse en septembre dernier de sa filiale Universal Music Group. En intégrant les deux titres à la suite de ce spin-off, on obtient une contribution positive de 0,45 %. À l'inverse les valeurs d'énergies renouvelables ont subi des difficultés opérationnelles, telle qu'Iberdrola SA et Siemens Energy. Prudential PLC a souffert de son exposition

asiatique et du retard dans son projet de spin-off de sa filiale américaine Jackson Financial. Unibail-Rodamco-Westfield a été pénalisée par un taux d'occupation de ses bureaux toujours faible, du fait des mesures de télétravail et de confinement imposées par les gouvernements et les employeurs. Ce titre devrait nettement rebondir dans la perspective d'un redémarrage économique. Adidas a annoncé avoir des marges sous-pression avec la hausse des coûts des intrants.

Principaux mouvements dans le portefeuille

Principaux mouvements en « devise de comptabilité » (l'euro) :

Titres	Cessions	Titres	Acquisitions
ESSILORLUXOTTICA	563 065	PERNOD RICARD SA	369 762
VOLKSWAGEN AG-PREF	447 856	M6-METROPOLE TELEVISION	368 685
ASML HOLDING NV	427 544	ADIDAS AG	361 488
ABB	396 584	ENI SPA	287 487
RIO TINTO	392 631	ING GROEP NV-CVA	280 855

Le Fonds a gardé toujours le même *leitmotiv*, c'est-à-dire donner la priorité à la sélection de valeurs en s'aidant d'une sélection rigoureuse et d'une analyse approfondie des sociétés. Notre portefeuille est réparti en deux poches d'investissement distinctes : celle constituée de valeurs dont le dividende est pérenne et celle constituée de valeurs dont le dividende est en croissance.

Exemple de mouvements sur le fonds en fonction des deux poches d'investissement :

1. **Dividende pérenne : sociétés dont le rendement est supérieur ou égal au rendement moyen du marché (qui ressort à 2,63% au 31/12/2021 sur les dividendes versés en 2021).** Le poids de cette poche a légèrement été augmentée à **42,5% fin 2021** contre 36% fin 2020, malgré la vente de Kone OYJ, de Bouygues et de Rio Tinto. L'achat de financières (notamment ING), dans un scénario probable de hausse des taux longs et de pétrolières (ENI et total), pour être exposé au renchérissement du coût de l'énergie et de M6-Metropole Télévision ont été les principales acquisitions qui ont permis d'atteindre ce niveau plus élevé. Cette progression permet au rendement du fonds, sur les dividendes versés en 2021, de ressortir à 2,84% et à 3,29% sur l'exercice 2021 versé en 2022.
2. **Dividende en croissance : sociétés qui ont fait croître ou maintenu leur dividende année après année sur longue période.** Cette poche a été réduite progressivement au cours de l'année, avec des prises de profit sur EssilorLuxottica, ASML Holding et ABB (cette dernière étant exposée sensiblement à la Chine). **Cette poche représente désormais 55,5% au 31/12/2021 contre 62 % fin 2020.**

PERSPECTIVES 2022

Les perspectives pour 2022 restent incertaines tant les risques qui jalonnent le chemin restant à parcourir sont nombreux. En effet, le variant Omicron a rappelé de façon brutale en novembre dernier que l'arrivée de nouvelles souches virales représente toujours un risque pour l'économie mondiale et donc les valorisations boursières. Alors que nous entamons cette nouvelle année, nous ne pouvons exclure l'arrivée et la propagation de tels variants, ce qui aurait pour résultante une potentielle correction des actifs risqués, notamment si les décideurs politiques se voient contraints de mettre en place de nouvelles mesures de restrictions afin d'éviter leurs propagations.

Par ailleurs, l'impact de ce variant sur la spirale inflationniste est de nature à inquiéter non seulement les investisseurs, mais également les banques centrales dont le rôle est justement de garder l'inflation

sous contrôle. Le risque d'une inflation élevée en 2022, couplé à des anticipations encore plus fortes, occupera l'attention des banquiers centraux qui se verront potentiellement contraints d'agir plus rapidement que prévu.

Outre l'impact sur l'inflation, la pandémie a eu un réel effet sur le marché de l'emploi. Le manque de main d'œuvre, notamment aux États-Unis est ainsi une source de préoccupations. En effet, la banque centrale américaine (Fed) craint des séquelles longues sur le marché du travail. L'incapacité du taux de participation à se redresser du fait des effets de l'épidémie et des départs à la retraite anticipés pose des questions sur la cible d'emploi maximum. Alors que la Fed pensait avoir le temps d'attendre des signes plus tangibles de rétablissement, l'excès d'inflation et l'accélération des salaires l'ont conduite à intégrer dans son raisonnement la possibilité que le taux de participation soit un cran plus bas durablement. Elle a également tenu compte de l'apparition du variant Omicron et de l'hypothèse que la page de la crise sanitaire ne soit pas totalement tournée en 2022. Un tel scénario empêchera effectivement le retour de millions d'Américains sur le marché du travail et créerait des tensions plus importantes, avec à la clé des hausses de salaires encore plus élevées. Forte de ce constat, la Fed avait donc fait le choix mi-décembre 2021 de précipiter la fin de sa politique monétaire accommodante en mettant un terme à ses achats d'actifs plus rapidement pour être en mesure de procéder rapidement à une première hausse de taux directeurs.

Mais les discussions entre les membres du FOMC (organe de la Réserve fédérale américaine qui établit la politique monétaire à suivre) sont allées bien au-delà de la première hausse des taux directeurs puisque le sujet de la baisse de la taille du bilan a été longuement discuté, et les premières prises de position rapportées par les minutes signalent que les membres sont unanimes sur la nécessité d'aller beaucoup plus vite que la fois précédente pour la débiter (deux années s'étaient écoulées entre la première hausse de taux directeurs et la réduction des réinvestissements). Il faudra donc être vigilant sur le sujet de la réduction de la taille du bilan de la Fed, qui selon certains pourrait intervenir d'ici cet été, ce qui aurait pour conséquence d'avoir un impact négatif supplémentaire sur les rendements obligataires.

Enfin, la persistance des risques géopolitiques connus n'est pas à sous-estimer. Les élections en Europe (France et Hongrie), les élections de mi-mandat aux États-Unis ainsi que les tensions entre la Russie et l'Ukraine, les États-Unis et l'Iran sur le plan nucléaire et la Chine et Taïwan sont autant de facteurs avec lesquels il faudra composer en 2022.

En conclusion, les banques centrales continueront d'être au cœur des enjeux de cette année 2022. L'inflation, la croissance et l'emploi seront autant de données qu'il faudra analyser avec attention, tout en étant certain que cette nouvelle année apportera son lot de volatilité et d'inattendu.

QUELS SONT LES RISQUES ?

La principale source d'incertitude concerne, bien sûr le développement de l'épidémie de Covid-19 et l'émergence potentielle de nouveaux variants. Le durcissement monétaire des banques centrales sera également un enjeu majeur et un frein pour les valeurs de croissance. La persistance d'une inflation élevée et sa décélération seront les critères essentiels pour les grands argentiers pour déterminer le nombre de hausse suffisant pour atteindre le niveau dit de neutralité (la politique monétaire n'est ni un frein ni un accélérateur de l'économie).

Il reste aussi des risques géopolitiques importants pour les prochains mois : invasion de l'Ukraine ou de Taïwan ? Assisterons-nous à un bras de fer encore plus musclé entre occidentaux et Russes sur l'épineux problème de l'énergie ? Les Américains prendront-ils d'autres mesures contre les entreprises chinoises ?

Enfin, nous pensons que de nombreux défis restent à surmonter que ce soit au niveau des ménages (manque de confiance, perte de pouvoir d'achat et augmentation des tensions sociales) qu'au niveau des entreprises (reprise lente, hausse des coûts de production) et des États (perte de crédibilité).

Notre conviction est que les chocs à court terme seront plus fréquents que par le passé et nos inquiétudes concernent trois points : 1/ une baisse de croissance potentiel 2/ l'impact des secteurs économiques en restructuration et 3/ la confiance des acteurs économiques en devenir.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Concernant la stratégie de gestion de cette nouvelle année, nous continuons de privilégier les secteurs à fort rendement qui tendent à se distinguer dans un environnement de retour à la normale en matière de croissance. À ce titre, les financières tiendront une place privilégiée, car leur distribution de dividendes devrait progresser sensiblement, grâce à un double effet positif (croissance des profits et hausse du taux de distribution avec l'aval de la BCE).

Un rebond de la croissance de l'activité économique mondiale à partir de mars 2022 est fortement probable, après le pic de la vague déferlante épidémique Omicron. Le fonds nous semble positionné pour ce scénario. Par la suite, nous adapterons le portefeuille, en fonction de la vigueur persistante de l'activité économique et de ses répercussions secteur par secteur.

L'équipe de gestion continuera à favoriser des sociétés rentables, ayant atteint un bon niveau de développement, qui génèrent une trésorerie suffisante pour assurer le versement d'un dividende élevé et pérenne ainsi que des sociétés en croissance à potentiel de rendement élevé.

À l'inverse, nous devrions rester à l'écart des valeurs les plus endettées dans la perspective d'une hausse des taux longs mais également les valeurs disposant d'un faible « *pricing power* ». Nos autres positions de forte sous-pondération concernent la consommation courante et la consommation discrétionnaire – deux secteurs chers et vulnérables à la hausse attendue de l'inflation.

La performance des grands marchés actions pour 2022 reste incertaine et loin d'être « évidente », car toute année de durcissement monétaire des banques centrales est plus dichotomique en termes de performance sectorielles.

Achevé de rédiger le 10/02/2022.

Pour l'attribution de performance : les calculs produits ne font pas l'objet d'un contrôle indépendant et sont fournis à titre purement indicatif.

Informations relatives aux opérations de financement sur titre – Règlements SFTR (« Securities Financing Transaction Regulation »)

Au cours de l'exercice, le Fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres ou de matières premières, opération d'achat/revente ou de vente/achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille

Le Fonds applique une stratégie de gestion active et n'a pas recours aux techniques de gestion efficace du portefeuille au sens de la Directive 2009/65/CE. De plus, au cours de cet exercice, seuls les produits dérivés simples (futures) ont été utilisés, avec comme contreparties GFI Derivatives. Le ratio d'engagement au 31 décembre 2021 s'élevait à 0 % / 0 €.

Règlements SFDR & Taxonomie

Cet OPCVM n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.

Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à son indicateur de référence, qui est un indicateur de marché. Néanmoins, il se voit appliquer dans ses investissements :

- La politique d'exclusion, sectorielle (activités ayant un côté nocif pour l'environnement et/ou pour la société) et normative (entreprises qui ne se conforment pas à des normes internationales fondamentales, i.e. les dix principes du Pacte mondial de l'ONU et les huit conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail ; ainsi que
- La politique d'engagement actionnarial.

Ces deux documents de la FINANCIERE DE L'ARC sont disponibles sur son site internet.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Financement de la recherche

L'entrée en vigueur de la directive européenne sur les Marchés d'Instruments Financiers (« MIF 2 ») a imposé un certain nombre de nouvelles obligations, notamment en matière de financement de la recherche financière.

Jusqu'à là, le coût de l'analyse financière était payé par l'exécution, ex-post. Depuis le 3 janvier 2018, il est pris en charge à la FINANCIERE DE L'ARC via un compte de recherche, qui est alimenté par des contrats de commission de courtage partagée, dans le cadre d'un budget défini ex-ante. Le budget de recherche global est établi sur une base au moins annuelle et fait l'objet d'un suivi semestriel (collecte des frais et montants réglés aux fournisseurs de recherche).

Ces frais de recherche constituent une partie des frais d'intermédiation payés à chaque transaction effectuée sur des actions. Les sommes ainsi collectées sont versées par les brokers sur le compte de recherche spécifique (« RPA » - *Research Payment Account*) administré par un prestataire de services d'investissement, le CIC. Les frais de recherche facturés au Fonds ont représenté au maximum 0,1 % du montant de chaque transaction.

À noter que la FINANCIERE DE L'ARC a décidé de prendre à sa charge les frais des recherches macro-économique et Crédit.

La société de gestion a établi une politique de financement de la recherche formalisant les principes en la matière et leur application à la FINANCIERE DE L'ARC. Celle-ci est disponible sur le site internet de la société de gestion : www.financieredelarc.com (rubrique informations règlementaires). Elle tient par ailleurs un comité annuel des fournisseurs de recherche afin d'évaluer la valeur ajoutée de leurs services et leur coût. Des décisions sont prises quant à l'entrée ou la sortie de nouveaux fournisseurs, leurs prestations et leurs prix.

Les porteurs de parts peuvent obtenir le montant du budget total et les dépenses associées, ainsi que la liste des fournisseurs avec leur rémunération et les avantages/services fournis en contactant la société de gestion à l'adresse suivante : contact@financieredelarc.com.

Politique de sélection des intermédiaires

La FINANCIERE DE L'ARC a recours à des prestataires externes qui prennent en charge un dispositif, un service ou une activité qui aurait autrement été du ressort de la société de gestion de portefeuille elle-même.

Cette externalisation est mise en place afin de réaliser des tâches ou fonctions essentielles liées à son activité afin de bénéficier d'une réelle expertise dans les domaines recherchés.

Nature des tâches ou fonctions essentielles externalisées ou déléguées	Périmètre des fonctions déléguées et externalisées	Prestataire(s)
Gestion administrative et comptable des fonds gérés	<ul style="list-style-type: none">- Comptabilisation des opérations- Valorisation des instruments financiers (inventaires valorisés)- Calcul des VL- Rapports semestriels et annuels- Diffusion des VL- Calcul des frais courants- Vie juridique des OPCVM	BPSS
Centralisateur des ordres de souscriptions - rachats	<ul style="list-style-type: none">- Centralisation des ordres de souscriptions- Centralisation des ordres de rachat- Communication à la Société de Gestion, au valorisateur et au dépositaire des ordres centralisés	BPSS
Trade Support	<ul style="list-style-type: none">- Matching des ordres- Correct suivi du dénouement des transactions- Correct calcul des frais prélevés par opération	BPSS
Informatique / Plan de continuité d'activité	<ul style="list-style-type: none">- Gestion et maintenance de l'infrastructure informatique- Gestion des sauvegardes et du PCA- Conseil et assistance pour l'achat de tout matériel informatique / téléphonique- Conseil dans le choix des prestataires de services en matière informatique, d'internet et de téléphone- Assistance dans la mise en place et l'installation du réseau- Maintenance dudit réseau	ICONE
EMIR	<ul style="list-style-type: none">- Déclaration des transactions à un référentiel central (EMIR)	BPSS

1. SELECTION DES PRESTATAIRES

Chacun des prestataires est sélectionné par la Direction selon les critères suivants :

1.1. Les critères internes

Le prestataire sélectionné doit répondre à un certain nombre de critères à savoir :

- Être un acteur reconnu dans le domaine concerné ;

- Avoir été recommandé par d'autres personnes ayant eu recours aux services de ce prestataire ;
- Avoir reçu de sa part des engagements par rapport aux besoins particuliers ;
- Être accepté par le cédant et/ou sponsor de l'opération ;
- Proposer des prestations d'un rapport qualité/prix en ligne avec les pratiques de marché et l'expérience de la FINANCIERE DE L'ARC.

1.2. Les critères AMF

La FINANCIERE DE L'ARC se base également sur d'autres critères dits « AMF » indiqués ci-dessous :

- La possibilité pour l'AMF comme pour la FINANCIERE DE L'ARC, de contrôler à tout moment l'activité du délégataire ;
- La possibilité pour la FINANCIERE DE L'ARC d'intervenir auprès du délégataire pour obtenir de lui le respect de la réglementation applicable ;
- L'autorisation pour la FINANCIERE DE L'ARC de résilier à tout moment le contrat signé avec le délégataire et, en cas de résiliation à l'initiative du délégataire, les moyens prévus pour la continuité de la prestation ;
- La FINANCIERE DE L'ARC demeure entièrement responsable de l'activité déléguée ;
- La délégation ne doit pas pouvoir engendrer des conflits d'intérêts ;
- Si le délégataire n'est pas établi dans un État partie à l'accord sur l'EEE, la coopération entre l'AMF et les Autorités de surveillance de cet Etat doit être assurée ;
- Le délégataire doit respecter les règles de bonnes conduites applicables à la gestion de FIA.

Tous ces éléments doivent être clairement formalisés dans la convention signée avec le prestataire.

2. ÉVALUATION DES PRESTATAIRES

La FINANCIERE DE L'ARC restant pleinement responsable du respect de toutes ses obligations professionnelles, il est essentiel qu'elle s'assure du respect de certaines dispositions par les prestataires et garde la maîtrise des tâches et fonctions essentielles qu'elle a externalisées.

Une revue interne est réalisée au moins annuellement pour chaque tâche externalisée. Cette évaluation est formalisée et validée par les Dirigeants en collaboration avec les collaborateurs travaillant en ligne avec les prestataires.

3. LE CONTROLE MIS EN PLACE

Le premier niveau de contrôle est assuré par les opérationnels et la Direction qui sont en charge de l'archivage de l'ensemble des documents cités dans cette procédure.

Le RCCI assure un contrôle de 2nd niveau en vérifiant que la personne chargée du contrôle de 1^{er} niveau a bien procédé à l'archivage de l'ensemble des documents conformément aux règles établies dans cette procédure.

Politique de rémunération

La politique de rémunération précise les règles de calcul et les modalités de versement de l'enveloppe globale des rémunérations allouées par le comité de direction au titre d'un exercice donné aux collaborateurs concernés. Cette enveloppe globale des rémunérations comprenant la rémunération fixe et la rémunération variable des collaborateurs. Le dispositif mis en place par la FINANCIERE DE L'ARC s'applique à l'ensemble des collaborateurs de la FINANCIERE DE L'ARC.

La politique s'applique aux rémunérations numéraires suivantes : (i) la part fixe des rémunérations des collaborateurs salariés concernés et (ii) la partie variable (hors dividendes ou intéressement) de la rémunération des collaborateurs salariés concernés.

La fonction de surveillance, telle que définie par la réglementation, est assurée par le comité de direction de la FINANCIERE DE L'ARC. Il est composé du président de la société et de son directeur général.

Les règles fixées par la politique sont élaborées de telle sorte que le niveau des rémunérations totales attribuées soit en lien avec la richesse créée par FINANCIERE DE L'ARC sur le long terme, et que ces règles permettent également un alignement d'intérêts entre la Société de Gestion et ses clients.

Sept principes fixent donc le cadre de la rémunération des collaborateurs.

Le dispositif repose sur trois piliers :

- Un pilier quantitatif (basé par exemple pour les gérants sur les performances des OPC gérés et la production en fonction des tâches de chacun pour les collaborateurs autres que les gérants) ;
- Deux piliers qualitatifs :
 - o Le premier s'intéressant au risque opérationnel (rigueur, respect des processus de gestion ou d'analyse mis en place, participation à la comitologie) et au risque d'absence de cohésion au sein de la FINANCIERE DE L'ARC (participation au collectif de l'entreprise / la vie collaborative, civisme). L'esprit d'initiative (à travers par exemple la mise en place de nouveaux outils) participe à la prévention de ces deux risques ;
 - o Le second s'attachant au risque règlementaire (respect du code de déontologie, de la réglementation, des politiques et procédures en vigueur à la FINANCIERE DE L'ARC, de l'éthique normalement attendue d'un collaborateur...).

Les poids des piliers seront les suivants : 50 % pour le premier et 25 % chacun pour les deuxième et troisième piliers.

La rémunération variable est conditionnée à un résultat courant avant impôts (RCAI) de la société de gestion d'au moins 400 K€. Ceci permet de s'assurer qu'elle est compatible avec la situation financière de la société de gestion dans son ensemble.

Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet <https://financieredelarc.com/informations-reglementaires/>.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par la FINANCIERE DE L'ARC à l'ensemble de son personnel, soit 12 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2021 s'est élevé à 888 732 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par la FINANCIERE DE L'ARC sur l'exercice 2021 : 720 432 euros, soit 81 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par la FINANCIERE DE L'ARC lors de l'exercice 2021 : 168 300 euros, soit 19 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable. Par ailleurs, aucun dispositif de « *carried interest* » n'a été mis en place.

Le comité de direction de la FINANCIERE DE L'ARC assurant la fonction de surveillance de la politique de rémunération a mené un examen annuel afin de s'assurer de la conformité de cette dernière et de sa bonne application. Aucune irrégularité n'a été constatée.

Les politiques de rémunération et de sélection des intermédiaires financiers sont disponibles sur notre site internet www.financieredelarc.com au sein de la rubrique « Informations réglementaires »



ARC ACTIONS RENDEMENT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2021**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2021**

ARC ACTIONS RENDEMENT
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
FINANCIERE DE L'ARC
260, rue Guillaume du Vair
13546 AIX EN PROVENCE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement ARC ACTIONS RENDEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



ARC ACTIONS RENDEMENT

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



ARC ACTIONS RENDEMENT

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

Bilan actif

	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Immobilisations Nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	14,358,806.78	15,504,309.25
Actions et valeurs assimilées	14,358,806.78	15,504,309.25
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	14,358,806.78	15,504,309.25
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	-	-
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres Actifs : Loans	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	-	100,780.82
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	100,780.82
Comptes financiers	300,647.83	62,038.17
Liquidités	300,647.83	62,038.17
TOTAL DE L'ACTIF	14,659,454.61	15,667,128.24

Bilan passif

	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Capitaux propres	-	-
Capital	12,683,048.06	17,798,396.81
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1,871,065.32	-2,240,819.25
Résultat de l'exercice (a,b)	46,058.37	821.81
 Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	 14,600,171.75	 15,558,399.37
 Instruments financiers	 -	 -
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
 Dettes	 59,282.86	 108,728.87
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	59,282.86	108,728.87
 Comptes financiers	 -	 -
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
 TOTAL DU PASSIF	 14,659,454.61	 15,667,128.24

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
 Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Futures		
achat EURO STOXX BANKS (SX7E) 19/03/2021	-	555,750.00
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Produits sur opérations financières	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	428,464.26	364,682.62
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	24.24
Autres produits financiers	-	-
TOTAL I	428,464.26	364,706.86
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-2,881.97	-2,316.84
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	-2,881.97	-2,316.84
Résultat sur opérations financières (I + II)	425,582.29	362,390.02
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-363,336.48	-356,999.94
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	62,245.81	5,390.08
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-16,187.44	-4,568.27
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	46,058.37	821.81

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié. Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de

ARC ACTIONS RENDEMENT

remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille

- 2.40 % TTC maximum.

La dotation est calculée sur la base de l'actif net hors OPC Financière de l'Arc. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais de recherche

Néant

Commission de surperformance

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation

Changements affectant le fonds

Néant

Evolution de l'actif net

	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Actif net en début d'exercice	15,558,399.37	17,078,936.89
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	7,252,004.90	3,654,386.62
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-11,499,617.35	-3,303,396.26
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2,197,787.65	777,951.00
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-273,555.16	-2,298,379.92
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	363,297.50	382,588.84
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-73,050.00	-819,835.91
Frais de transaction	-144,838.71	-165,429.65
Différences de change	-4,403.84	-60,808.04
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	1,135,277.89	316,295.72
Différence d'estimation exercice N	2,915,420.91	1,780,143.02
Différence d'estimation exercice N-1	-1,780,143.02	-1,463,847.30
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	9,300.00	-9,300.00
Différence d'estimation exercice N	-	-9,300.00
Différence d'estimation exercice N-1	9,300.00	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	62,245.81	5,390.08
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments *	17,323.69	-
Actif net en fin d'exercice	14,600,171.75	15,558,399.37

* Indemnisation versée au fonds en date du 25/11/2021

Complément d'information 1

	Exercice 31/12/2021
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

Complément d'information 2

	Exercice 31/12/2021	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres	
Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	52,402	
Nombre de titres rachetés	82,694	
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	363,336.48	2.40
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/12/2021
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Valorisation des achats de devises à terme	
Contrevaleur des ventes à terme	
Autres débiteurs divers	
Coupons à recevoir	
TOTAL DES CREANCES	
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Valorisation des ventes de devises à terme	
Contrevaleur des achats à terme	
Frais et charges non encore payés	59,282.86
Autres créditeurs divers	
Provision pour risque des liquidités de marché	
TOTAL DES DETTES	59,282.86

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/12/2021
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Autres actifs : Loans	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

ARC ACTIONS RENDEMENT

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	300,647.83
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

ARC ACTIONS RENDEMENT

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	300,647.83	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

ARC ACTIONS RENDEMENT

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	CHF	DKK	GBP	USD
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	1,006,797.47	746,098.07	736,098.15	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Titres d'OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	48.44	78.12
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

Affectation des résultats

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	46,058.37	821.81
Total	46,058.37	821.81
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	46,058.37	821.81
Total	46,058.37	821.81
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

ARC ACTIONS RENDEMENT

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1,871,065.32	-2,240,819.25
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	1,871,065.32	-2,240,819.25
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1,871,065.32	-2,240,819.25
Total	1,871,065.32	-2,240,819.25
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

ARC ACTIONS RENDEMENT

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	115.41	116.33	140.02	122.66	151.23
Actif net (en k EUR)	22,432.12	14,050.82	17,078.94	15,558.40	14,600.17
Nombre de titres					
Parts C	144,333	120,777	121,970	126,834	96,542

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Date de mise en paiement	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	7.07	-21.45	-12.54	-17.66	19.38
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	-0.95	-0.05	1.52	-	0.47

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2021

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				14,358,806.78	98.35
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé				14,358,806.78	98.35
ADIDAS AG	1,200.00	253.20	EUR	303,840.01	2.08
AIRBUS SE	1,300.00	112.36	EUR	146,068.00	1.00
AIR LIQUIDE SA	3,000.00	153.32	EUR	459,960.00	3.15
AKZO NOBEL N.V.	2,400.00	96.50	EUR	231,600.00	1.59
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	4,000.00	53.17	EUR	212,680.00	1.46
ASML HOLDING NV	300.00	706.70	EUR	212,010.00	1.45
ASTRAZENECA PLC	5,100.00	86.78	GBP	527,129.59	3.61
BNP PARIBAS	5,000.00	60.77	EUR	303,850.00	2.08
BOUYGUES SA	6,100.00	31.49	EUR	192,089.00	1.32
CAPGEMINI SE	700.00	215.50	EUR	150,850.00	1.03
CREDIT AGRICOLE SA	25,000.00	12.55	EUR	313,750.00	2.15
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	3,000.00	32.29	EUR	96,870.00	0.66
DCC PLC	2,900.00	60.50	GBP	208,968.56	1.43
DEUTSCHE POST AG-REG	4,500.00	56.54	EUR	254,430.00	1.74
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	19,145.00	16.30	EUR	312,063.50	2.14
DSV A/S	1,200.00	1,527.50	DKK	246,450.47	1.69
ENGIE	20,000.00	13.01	EUR	260,280.00	1.78
ENI SPA	25,000.00	12.22	EUR	305,500.00	2.09
FRESENIUS SE & CO KGAA	5,150.00	35.40	EUR	182,310.00	1.25
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	2,170.00	82.25	EUR	178,482.50	1.22
GRIFOLS SA	12,000.00	16.88	EUR	202,500.00	1.39
ING GROEP NV	22,500.00	12.24	EUR	275,445.00	1.89
KBC GROUP NV	4,800.00	75.46	EUR	362,208.00	2.48
LINDE PLC	1,250.00	306.00	EUR	382,500.00	2.62
LOREAL	840.00	416.95	EUR	350,238.00	2.40
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	790.00	727.00	EUR	574,330.00	3.93
M6-METROPOLE TELEVISION	20,800.00	17.16	EUR	356,928.00	2.44
MERCEDES-BENZ GROUP AG	3,000.00	67.59	EUR	202,770.00	1.39
MICHELIN (CGDE)	2,740.00	144.15	EUR	394,971.00	2.71
NESTLE SA-REG	2,830.00	127.44	CHF	348,072.38	2.38
NEXITY	6,000.00	41.34	EUR	248,040.00	1.70
NN GROUP NV - W/I	6,300.00	47.61	EUR	299,943.00	2.05
NOVARTIS AG-REG	3,000.00	80.28	CHF	232,437.39	1.59

ARC ACTIONS RENDEMENT

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2021

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
NOVO NORDISK A/S-B	1,750.00	735.00	DKK	172,938.85	1.18
PERNOD RICARD SA	2,000.00	211.50	EUR	423,000.00	2.90
PORSCHE AUTOMOBIL HLDG-PRF	2,500.00	83.44	EUR	208,600.00	1.43
PUBLICIS GROUPE	3,683.00	59.20	EUR	218,033.60	1.49
SANOFI	3,500.00	88.58	EUR	310,030.00	2.12
SAP SE	3,000.00	124.90	EUR	374,700.00	2.57
SCHNEIDER ELECTRIC SE	2,000.00	172.46	EUR	344,920.00	2.36
SIEMENS AG-REG	2,670.00	152.68	EUR	407,655.60	2.79
SIEMENS HEALTHINEERS AG	3,000.00	65.82	EUR	197,460.00	1.35
TOTALENERGIES SE	8,000.00	44.63	EUR	357,040.00	2.45
TRYG A/S	15,046.00	161.50	DKK	326,708.75	2.24
UBS GROUP AG-REG	26,900.00	16.42	CHF	426,287.70	2.92
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	3,600.00	61.62	EUR	221,832.00	1.52
UNILEVER PLC	6,125.00	47.05	EUR	288,211.88	1.97
UPM-KYMMENE OYJ	4,700.00	33.46	EUR	157,262.00	1.08
VINCI SA	3,200.00	92.91	EUR	297,312.00	2.04
VIVENDI SE	25,000.00	11.89	EUR	297,250.00	2.04
Créances				-	-
Dettes				-59,282.86	-0.41
Dépôts				-	-
Autres comptes financiers				300,647.83	2.06
TOTAL ACTIF NET			EUR	14,600,171.75	100.00